



## Renseignements d'ordre général & Tarifs saison 2024-2025

Le but de notre club est la vulgarisation de la plongée subaquatique selon les normes de la Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins (FFESSM), ainsi que ses activités (exploration, photos, environnement, etc.).

**Il est vivement recommandé de lire le Règlement Intérieur du club.**

### LES INSCRIPTIONS

En début de saison (à partir du 17 septembre 2024 et avant le 29/10/2024) lors des entraînements à la piscine d'hiver, rue du Mont de Piété à CARPENTRAS de **20h00 à 20h30**, une seule personne dans le bureau avec la secrétaire, les autres patientent dehors.

**Nécessité d'avoir un Certificat Médical Modèle FFESSM.** Lors de l'inscription, vous serez aiguillés vers un médecin approprié.

- Groupe Jeunes (à partir de 10 ans) ; limité à 10 places, début de formation le 11/10/2024, (personne avant).
- Groupe Niveau 1 ; limité à 10 places, début de formation le 11/10/2024 (personne avant).
- Groupe Niveau 2 (pour entrer en formation, 12 plongées validées et tamponnées nécessaires.) ; limité à 8 places, Début de formation le 08/10/2024 (personne avant).
- Entraînements Encadrés ; après adhésion au Club : à partir du 17/09/2024.

**Pour cela, procurez-vous la fiche d'adhésion.**

### TARIF DE L'ADHÉSION Saison 2024-2025

	<b>Adhésion = 1 ou 2</b> 1) <b>A + B + C (si besoin)</b> 2) <b>D</b>		<b>Facultatif</b>	
<b>A</b> <b>Licence</b>	Licence adulte (Frais de dossier inclus)	48 €	Assurance individuelle complémentaire assistance :	
	Licence jeune (12 à 16 ans)	30 €	Piscine PSP = 13 €	
	Licence enfant (-12 ans)	13,50 €	Loisir 1 = 23,50 €	Loisir Top 1 = 45 €
<b>B</b> <b>Cotisation</b>	Étudiant – Cadet (jusqu'à 16 ans)	90 €	Loisir 2 = 28 €	Loisir Top 2 = 56 €
	Encadrant noté sur le planning et/ou membre Bureau Directeur.	60 €	Loisir 3 = 48 €	Loisir Top 3 = 93 €
	Adulte	120 €	Abonnement à la revue SUBAQUA	
			Voir le Site FFESSM	
<b>C</b> <b>Formation</b>	Préparation d'un niveau (N1 & N2)	50 €	<b>Tarif par plongée</b>	
	Carte CMAS	16 €	Explo – Tech départ bord	0 €
	Carnet de plongée (recommandé)	10 €	Explo – Tech départ bateau hors matériel	25 €
			E2 et E3 encadrant une plongée	0 €
<b>D</b>	Licence passager (ne donnant aucun avantage du club)	50 €	Fosse de Plongée : Prix selon le nombre de participant	
	Déjà licencié	voir <b>B</b>	- Pour les plongées particulières un supplément sera demandé (entre 2 et 10€)	
			- En sus, le déplacement routier	

**Toute dégradation du matériel Club sera facturée selon devis de réparation.**



Plongeur extérieur au club désirant profiter de notre structure (voir les conditions dans le Règlement Intérieur du CSCV) :

Pour les Plongeurs niveau 1 - 2 - 3 & 4 (sans encadrer) : Tarif de la plongée au prix du tarif du Prestataire. Pour les N4 et plus en encadrement des membres du club : Plongée prise en charge par le CSCV.

L'ADHESION comprend :

- la licence F.F.E.S.S.M. et l'assurance en R.C.,
- le permis de chasse sous-marine (pour les + de 16 ans),
- le droit d'entrée aux piscines Municipales lors des entraînements (environ 90 entraînements par an),
- le prêt de matériel pour la préparation niveau 1 et groupe jeunes (bouteille, gilet stabilisateur et détendeur) pour les entraînements en piscine,
- la préparation et l'examen de certains brevets FFESSM.

MATERIEL PERSONNEL

- les palmes, masque, tuba et ceinture lestée sont à acheter rapidement (consulter les encadrants du club, ils vous conseilleront),
- le port du **bonnet de bain** est **obligatoire** à la **piscine d'hiver**,
- le bermuda de bain et les vêtements en néoprène sont **interdits** aux piscines.

LES ENTRAÎNEMENTS ONT LIEU

- **de octobre à mai** : à la Piscine Municipale, Rue du Mont de Piété, les mardis et vendredis de 20h30 à 22h00,
- **de juin à août** : au Stade Nautique, les mardis et vendredis de 18h à 20h.

LES SORTIES EN MER

- elles ont lieu une fois par mois (minimum) pour les plongeurs ayant un Niveau de plongée,
- le planning des plongées est affiché au secrétariat, au local technique, sur le Facebook du Club et le site Internet du club,
- **les plongées sont à régler IMPERATIVEMENT lors de l'inscription, par chèque ou virement.**

**Tout plongeur inscrit à la plongée et qui ne vient pas (ne s'étant pas excusé au plus tard le mardi soir précédant cette dernière), devra payer sa plongée.**

PUBLICATIONS

Notre Site Internet est en cours de création ...

Informations disponibles sur Facebook : Club de plongée Carpentras CSCV

Le Président

La Secrétaire

Fait à Carpentras le 03/09/2024

La Trésorière